Comité exécutif du 8 septembre 2026

Participants

Matheus Batalha, Dominique Bénard, Larry Childs, Roland Daval, Anne-Laure Detilleux, Alain Dewerdt, Patrick Gallaud, Francis Jeandra, Dominique Lesaffre, Dante Monferrer, Dominique Sollazi.

1. Le nouveau site Web d'Approches Coopératives

Francis Jeandra présente le travail qu'il a réalisé avec Anne-Laure Detilleux pour élaborer la charte graphique de l'APAC et rénover le site Web. Ce sont les premiers objectifs que s'était donné le *cercle Promotion* composé de Francis Jeandra, Anne-Laure Detilleux et Dominique Solazzi.

Le site comporte 91 pages dont 29 revues trimestrielles, 21 numéros spéciaux, 25 outils coopératifs, 54 articles de blog publiés (classés en 6 catégories), 549 comptes sur e-monsite dont : 93 avec e-mail confirmé, 62 inscrits à l'info-lettre, 93 contributeurs, 11 partenaires.

La présentation de Francis a décrit les évolutions majeures du site :

- La charte graphique
- La refonte complète du site : structure (création du blog), ergonomie,cohérence éditoriale, accès aux ressources, plan du site, amélioration de la visibilité, FAQ , mise à jour du référencement, nouvelles illustrations (avec le support de Anne-Laure Detilleux)
- L'ouverture linguistique : tout le site est maintenant accessible en 3 langues : français, anglais et espagnol (on clique sur le bouton Fr/En/Es dans le menu pour afficher les différentes langues).
- La politique de lien unique pour stabiliser l'accès au contenu.

La refonte du site Web a nécessité environ 430 heures de travail.

En complément, Francis a réalisé un projet de carte de membre pour les adhérents à l'APAC. Cette carte en bois, gravée au laser, comporte un QR code et une puce qui permet grâce à un smartphone l'accès direct au site Web et le partage du nom et de l'adresse mail du titulaire. Son coût est estimé à €2,60. Le prochain comité devra prendre une décision à ce sujet.

Résolution 1 adoptée par le Comité : *le comité approuve le nouveau site et félicite Francis et Anne Laure pour la qualité du travail réalisé. Il les mandate, ainsi que Dominique Solazzi, en tant que membres du cercle Promotion, pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour renforcer nos liens avec les partenaires existants et en trouver de nouveaux, dans la perspective d'accroître la fréquentation du site Web et la diffusion de la revue.*

2. La consolidation de notre organisation

Dominique Bénard a présenté la situation de l'APAC caractérisée par le besoin de recruter de nouvelles ressources humaines pour faire face à l'augmentation des tâches et pour assurer la pérennité de notre projet. Il importe de mobiliser les adhérents dont la majorité n'est pas vraiment impliquée dans le fonctionnement de l'association ainsi que les différents partenaires. Une des questions à nous poser est celle de savoir si un changement de statuts ne serait pas de nature à faciliter la mobilisation des différentes parties prenantes et le fonctionnement de l'APAC. Dominique suggère d'étudier la possibilité de passer du statut associatif au statut de Société Coopérative d'intérêt collectif[1] qui permet d'associer des personnes physiques ou morales autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale et paraît bien adapté aux caractéristiques et besoins d'un média indépendant.

Résolution 2 adoptée par le comité : *le comité décide de constituer un groupe de travail chargé d'élaborer et de présenter dans les trois mois (fin 2026) un plan pour consolider l'organisation, (recruter de nouvelles ressources humaines, mobiliser ses adhérents) et assurer son développement et sa perénité. Le groupe est composé de Roland Daval, Dominique Lesaffre, Patrick Gallaud et Dominique Solazzi.*

3. Notre modèle économique

Roland Daval, au nom du *cercle Ressources*, a présenté un budget optimum qui identifie les ressources nouvelles dont l'APAC a besoin pour assurer une nouvelle étape de son développement. Ce budget (voir document joint) fait apparaitre un total de charges de €21 150 dont une estimation de €10 000 pour faire appel à du pesonnel extérieur (honoraires) afin d'assurer des charges de travail (mise en page, promotion, gestion du site Web) qui risquent de dépasser dans l'avenir notre capacité de travail bénévole.

Dominique Lesaffre, également membre du *cercle Ressources*, propose de faire appel à des sponsors - comme par exemple la Fondation du Crédit Coopératif - pour obtenir une subvention d'environ €10 000. Anne Laure Detilleux insiste sur le fait que cette démarche devrait s'appuyer sur un effort pour faire apparaitre Approches Coopératives comme une ressource utile et nécessaire pour le mouvement coopératif. Le *cercle Promotion* va engager un travail pour identifier les partenaires qui peuvent nous apporter un appui dans trois domaines clés : les finances, le contenu et la diffusion. Il faut éviter qu'une démarche auprès de la Fondation du Crédit Coopératif soit engagée indépendamment de la nécessité de renforcer notre identité et nore image comme ressource utile pour le monde coopératif.

Dominique Bénard rappelle la décision du comité de faire reposer notre modèle économique sur la gratuité afin de permettre, en particulier à des lecteurs issus des pays pauvres, d'avoir accès à nos publications. L'appel à des dons permet aux plus aisés de participer au financement de nos publications tout en permettant leur accès gratuit aux moins favorisés. L'APAC a la possibilité de donner des reçus fiscaux à ses donateurs ce qui leur permet de bénéficier d'un dégrèvement fiscal d'un montant égal à 65% de leur don. Un don de €100 à l'APAC ne coûte donc que €35 au donateur. Nous devons être capables d'identifier nos lecteurs afin d'entrer en contact avec eux pour solliciter leurs dons. L'évaluation de notre lectorat est , par ailleurs,

[1] https://www.les-scop.coop/les-scic

nécessaire pour persuader nos éventuels partenaires et sponsors de notre impact en tant que média. Pour toutes ces raisons, nous devons demander à nos lecteurs de s'inscrire sur le site pour avoir le droit de télécharger les publications.

Anne-Laure estime que nous avons un véritable capital dans l'ensemble des connaissances accumulées au fil des trente derniers numéros d'Approches Coopératives. De très nombreux sujets liés à la coopération ont été traités de manière approfondie, avec des expériences, des analyses, des entretiens et des contributions d'acteurs très divers. Nous devrions réfléchir à la manière de valoriser cette expertise, en particulier dans le domaine des outils coopératifs afin de nous positionner progressivement comme un référent de connaissance sur les approches coopératives. Nous pourrions ensuite réfléchir à la manière de structurer et de valoriser cette connaissance auprès d'autres acteurs : échanges de connaissances et d'expertise, ressources ou travaux spécifiques, voire, pour certaines offres, un accès ou des prestations pouvant être monétisés.

Résolution 3 adoptée par le comité : *le comité approuve les quatre mesures nécessaires pour renforcer notre modèle économique : (1) confirmer l'accès gratuit aux publications ; (2) requérir l'inscription des lecteurs sur le site pour leur permettre d'accéder aux publications et nous donner les moyens de mesurer et fidéliser notre lectorat ; (3) consolider le système de financement par dons en sollicitant régulièrement les lecteurs à ce propos ; (4) développer notre identité de média allié du mouvement coopératif de manière à pouvoir solliciter le soutien d'acteurs financiers de ce secteur comme la Fondation du Crédit Coopératif.*

---

4. La programmation des publications 2026/2027

Le comité a débattu des projets de publications pour la saison 2026/2027.

Dante Monferrer attire l'attention du comité sur l'échéance des élections présidentielles et la nécessité de traiter, dans cette perspective, de questions de fond telles que l'incapacité de définir une politique économique et sociale capable de faire face à la crise climatique et aux limites planétaires. Dominique Bénard approuve et propose dans cette perspective le thème de l'acceptation des différences et de la laïcité pour faire face à l'offensive islamophobe de l'extrême-droite.

Anne-Laure Detilleux attire l'attention sur la nécessité de penser la programmation des revues dans une relation avec les partenaires actuels ou à venir. Elle nous invite à penser les partenariats suffisamment en amont, dès la programmation des sujets, en recherchant pour chaque thématique les partenaires qui pourraient nous apporter une expertise éditoriale, une capacité de diffusion ou un soutien financier.

Après débat, il est donc décidé :

1. de confirmer la programmation des revues jusqu'à la fin de l'année 2026 :
    - AC31 *La recherche-action*, en partenariat avec le réseau REPAIRA. Octobre 2026
    - AC32 *Regards croisés sur l'école*, en partenariat avec les services de l'Education Nationale. Décembre 2026

2. de nous donner le temps de repenser la programmation des publications 2027 dans la perspective proposée par Dante et Anne-Laure pour une prise de décision à la fin de l'année 2026.